

COORDONNEES

Dénomination de l'établissement de fonction (*Pour les professionnels – Vous pouvez apposer le cachet*) :

Adresse postale (*Pour tous*) :

CP : Ville :

☎ Mail :

PARTICIPANT 1

Nom/Prénom : 145 €
 Professionnel → fonction : ➡ 100 €
 Famille/Aidant Etudiant (formation initiale) Demandeur Emploi Autre 30 €

Mail :

Panier repas : Classique végétarien

Ateliers (1 atelier par session ⇒ 2 choix maximum)

❶ Adapter l'environnement ❷ Adapter l'alimentation ❸ Entraîner les facultés cognitives

PARTICIPANT 2

Nom/Prénom : 145 €
 Professionnel → fonction : ➡ 100 €
 Famille /Aidant Etudiant (formation initiale) Demandeur Emploi Autre 30 €

Mail :

Panier repas : Classique végétarien

Ateliers (1 atelier par session ⇒ 2 choix maximum)

❶ Adapter l'environnement ❷ Adapter l'alimentation ❸ Entraîner les facultés cognitives

Si votre accueil nécessite une adaptation particulière (mobilité réduite, autre), merci de nous contacter.

MODALITES DE REGLEMENT

Chèque ci-joint (à l'ordre du CREAI Hauts-de-France) Sur présentation de facture
 Virement bancaire ou mandat administratif

Pour un montant total de

 €

Identifiant national de compte bancaire - RIB					Domiciliation	
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	CIC NORD OUEST INSTITUTIONNELS	
30027	17411	00029387501	24	EUR		
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	3002	7174	1100	0293	8750	124
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFRPP						

Si adresse de facturation différente, merci de préciser :

MODALITES DE PARTICIPATION

Inscriptions auprès de CREAI Hauts-de-France – Contact : Kathy LECLAIRE ☎ 03 20 17 03 09 (LD)
 - Par courrier : CREAI Hauts-de-France – 54 Boulevard Montebello – BP 92009 – 59011 LILLE CEDEX
 - Par fax : 03 20 17 03 17 - Par mail : kleclair@creaihdf.org

Les droits d'inscription ci-après incluent le prix du repas et des pauses-café.

- 145 € : Professionnels des organismes non contributeurs au CREAI
 - 100 € : Professionnels contributeurs au CREAI
 - 30 € : Familles – Aidants – Etudiants (*justificatif*) – Demandeurs Emploi (*justificatif*)

Date limite d'inscription : 10 octobre 2020. Pas de frais d'annulation avant cette date. Au-delà, les frais d'inscription sont dus en totalité. Toute annulation doit faire l'objet d'une information écrite auprès du CREAI Hauts-de-France.

Les informations collectées sur ce bulletin serviront au CREAI pour vous communiquer tous documents liés au colloque (confirmation, attestation, facturation...) et informations sur la thématique.

Le bulletin peut être photocopié au-delà de 2 participants